



PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE (enfants et adolescents mineurs)

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ

Année 2025-2026

Sport pratiqué :

Montant de la licence :

Montant de la licence :

Nom et adresse du club :

INFORMATIONS RELATIVES AU(X) BÉNÉFICIAIRES (S)

Nom et prénom du représentant légal de l'enfant :

Adresse :

Téléphone :

Enfants concernés par la participation :

Enfant(s) mineur(s) à charge, âgé de 5 ans et plus

- Nom, prénom..... Date de naissance.....
- Nom, prénom..... Date de naissance.....
- Nom, prénom..... Date de naissance.....

DOCUMENTS À FOURNIR ET À DÉPOSER AVEC LE FORMULAIRE AU SERVICE VIE SOCIALE DE LA MAIRIE

- **attestation de l'association sportive** précisant :
 - l'inscription du (ou des) licencié(s),
 - le montant de la licence,
- **le dernier avis d'imposition sur le revenu.**

*(Sans ce formulaire dûment complété ainsi que **les justificatifs** cités ci-dessus, la participation ne pourra être versée).*

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA PARTICIPATION

- Une seule participation par an et par enfant, versée sur le compte bancaire du Club
- Participation versée pour les clubs et associations localisés à Lamotte-Beuvron et subventionnés par la commune : judo, football, rugby, badminton, tennis, tennis de table, basket, tir à l'arc, taekwondo, aikido, danse, activités MDA...
- La famille doit être domiciliée à Lamotte-Beuvron
- La ligne « impôt sur le revenu 2023 dû ⁽⁵³⁾ » sur l'avis d'imposition établi en 2024 sur les revenus 2023, doit être égal à « zéro ».

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à

le

Signature du représentant légal